



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Speed-riding



Boomerang



Hand'icare

Compte Rendu de l'Assemblée Générale ordinaire 2021 de la ligue de vol libre Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le 25 février 2022 à 18 h00 par visio-conférence

Pour le CD étaient présents :

- Michel Agu
- Pierre Bayon
- Christian Capello
- Valérie Claessens
- Julien Escallier
- Jean-François Fauchier
- François Michel Galland
- Patrice Guien
- Olivier Humbert
- Patrick Joliet
- Lydie Ledieu Foglia
- Béatrice Mathieu
- Mohamed Souifi
- Richard Weber

Absents : Rémi Godefroy

Martial LEBIHAN
Olivier VALLAT

Véronique GENSAC, présidente de la FFVL, assiste à l'assemblée générale.

Les CDVL 04, 05, 13, 83 et 84 sont représentés, seules 2 structures des Alpes Maritimes sont présentes.

40 personnes représentantes se sont connectées et ont voté, sur 116 de la ligue. Le quorum de 3702 voix est atteint avec 7881 voix des clubs, clubs-écoles et écoles. Un essai de vote par l'application sécurisée « Votebox » est réalisé avec succès. Le quorum étant respecté, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement. La réunion commence à 18h suivant l'ordre du jour

1. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale de 2020

Le compte rendu de l'assemblée générale du 5 mars 2021 (en ligne sur le site de la ligue <https://.lvlpaca.ovh>) est approuvé à l'unanimité par 34 votants, 6815 voix.

2. **Rapport moral du président**

François Michel Galland présente son rapport moral illustré par un diaporama, mis en ligne sur le site de la ligue.

Les effectifs : Toutes les disciplines de notre fédération ont vu leurs effectifs s'accroître en 2021. La ligue compte 117 structures (+1) pour 6108 licenciés (4609 en 2020 soit plus 32.5%), dont 1171 femmes (19%) pour 834 en 2020 soit +40.4% et 545 jeunes de moins de 21 ans (9%) pour 409 en 2020 soit +33.3%).

Le détail du nombre de licences selon l'activité est affiché, puis les effectifs par département.

Le Président présente rapidement les rapports d'activité des commissions :

- Commission féminine : une belle activité en 2021 grâce au dynamisme de cette commission menée par Valérie Claessens avec Béatrice Mathieu ; stages de découverte, de remise en selle, de speed-riding, de perfectionnement et de cross ont été des réussites.

Le rapport ici: <https://lvlpaca.ovh/wp-content/uploads/2022/01/CR-Commission-feminine2021.pdf>

- Commission cerf-volant/boomerang : Un peu moins d'activité en 2021 malgré la bonne volonté de l'équipe avec Momo Soufi, Sauveur et Béa mais du succès pour les manifestations réalisées, et un bravo aussi pour David Richier et son activité jeunes à Aspres sur Buëch.

Le rapport : <https://lvlpaca.ovh/wp-content/uploads/2022/02/CR-cerf-volant-et-boomerang.docx.pdf>

- Commission handicap : toujours l'équipe de choc avec Christian Capello et Jeff Fauchier et le club Catakite&Co. 7 journées d'encadrement, 33 personnes handicapées participantes, 7 accompagnateurs, 27 bénévoles, pour du catakite, et de la formation au pilotage en fauteuil grâce au club du Lachens.

Le rapport est ici : <https://lvlpaca.ovh/wp-content/uploads/2022/01/CR-Commission-Handi-2021.pdf>

- ## 3. Commission espaces aériens : toujours un beau travail du référent, mais il a démissionné en fin d'année et sera remplacé.

Le rapport ici : <https://lvlpaca.ovh/wp-content/uploads/2022/01/CR-2021-espace-aerien.pdf>

- Commission compétition : des manifestations satisfaisantes en 2021 avec 5 compétitions courues sur 7 prévues en distance, une très belle Trans'Alps avec 45 pilotes dont 13 étrangers et 5 manches, grâce à Patrice Guien et son équipe. Des Marche et Vol (3 cette année), le Marche, Vole et Pédale de la Ste Victoire, le Championnat de France d'acrobatie à Roquebrune, de la Précision d'Atterrissage à Chorges, une journée de formation DE-DT par Patrice, et aussi les jeunes compétiteurs formés à St André grâce à Aérogliss (Valou, François, Philippe...) et au CDVL 04 (Jean-Marie Dao).

Le rapport est ici : <https://lvlpaca.ovh/wp-content/uploads/2022/01/CR-Compétition-parapente-2021.pdf>

- Commission formation parapente : une belle année avec 97 brevets de pilotes, 57 pilotes confirmés, 43 qualifications biplaces. Peu d'animateurs ou accompagnateurs de clubs (1 et 8).

Le rapport est ici : <https://lvlpaca.ovh/wp-content/uploads/2022/01/CR-Formation-2021.pdf>

- Commission sites : amélioration des décollages de Banon, Romanières, Chorges, de l'atterrissage de St Vincent les Forts ; conventionnement en vue pour Savines, Puy-Sanières, Chabanon. Du travail délicat pour un nouveau site au Taomé, une belle tentative à La Roquebrussanne, mais arrêtée à la suite du changement d'avis du propriétaire... Le site du Cap Sicié bloqué en semaine jusqu'au 31 janvier 2022 est maintenant ouvert mais son conventionnement doit absolument avancer pour le pérenniser.
- Le président insiste pour que les écoles et clubs répondent aux questions sur le recensement des sites de la ligue qui va maintenant entrer dans le calcul de la subvention fédérale site de la ligue.

Le rapport : <https://lvlpaca.ovh/wp-content/uploads/2022/01/Rapport-commission-sites-2021.pdf>

- Commission kite : Christian Capello et Olivier Vallat ont fait beaucoup d'efforts pour monter la commission kite et ont interrogé toutes les structures pour très peu de réponses. Cela ne peut qu'altérer la motivation des bénévoles qui s'investissent beaucoup sans retour. Malgré tout, nous avons beaucoup de licenciés en kite et une belle compétition a été organisée au Jaï (Marignane) avec freesyle strapless et boarder-cross avec le club Kite13.

Le rapport : <https://lvlpaca.ovh/wp-content/uploads/2022/02/CR-Commission-kite-2021-1.pdf>

- Commission deltaplane

Le rapport de l'ADPUL, faute de CR de l'activité delta pour la ligue : <https://lvlpaca.ovh/wp-content/uploads/2022/02/RapportActivite-2021.pdf>

Les aides financières accordées par la Ligue

– Le tableau des aides financières demandées et accordées est en ligne sur le site de la ligue. En 2021 : 34 856 € d'aides ont été versées pour 43 475 € accordés par le CD, en raison d'un grand nombre d'action annulées ou reportées à cause de la situation sanitaire.

Le tableau est en ligne sur le site :

<https://lvlpaca.ovh/wp-content/uploads/2022/01/Aides-financieres-31-decembre-2021.pdf>

Le Président profite de la présence à l'écran de ce tableau pour rappeler encore une fois la procédure à suivre pour demander une aide financière à la ligue et pour envoyer le compte-rendu d'action et les factures, envoi qui déclenchera le virement de l'aide demandée. Voir

<https://lvlpaca.ovh/administratif/aides-financieres>

Il rappelle ensuite que les clubs ont tout intérêt à remplir leur dossier sur le Compte Asso pour faire des demandes de subventions à l'Agence Nationale du Sport, qui privilégie les clubs par rapport aux ligues. La présentation du tableau des versements ANS de 2021 montre que seulement 7 clubs et un CDVL de la région ont reçu des aides.

Avec sa casquette de médecin de ligue, le président évoque l'**accidentalité en 2021** qui, dans des circonstances différentes, a été en baisse par rapport à l'année précédente, surtout si l'on considère la forte augmentation du nombre de licenciés. Il revient sur les accidents et leurs causes principales.

Cotisation ligue

François Michel Galland argumente le projet d'augmentation de la cotisation à la Ligue qui passerait à 4,00€ par an en 2023, en raison de la demande de la FFVL à la ligue de participer pour partie au salaire du cadre technique. Son emploi était tenu par un groupement d'employeurs qui en assurait toute la partie administrative jusqu'en novembre 2021. Et pendant 4 ans, le salaire de Patrick Joliet était aidé par une subvention du CNDS, devenu ANS. Cette subvention ne peut plus être renouvelée cette année, la règle ANS ayant changé.

La FFVL a repris à sa charge l'emploi du cadre technique en décembre mais demande à la ligue une participation correspondant à la moitié des charges patronales, prétextant qu'elle ne peut payer tous les salaires des cadres techniques fédéraux.

Avec 5 000 licences annuelles en moyenne, la ligue devrait être en mesure de donner 10 000 euros sur l'année à la FFVL, pour garder à la fois son niveau de financement des actions et son cadre technique. Et ce, tout en restant une des ligues les moins chères de France pour la cotisation retenue sur la licence.

Ce projet est soumis aux votes de l'AG :

40 votants, pour 6665 voix (94%), contre 422 voix (6%), abstention 794 voix.

L'augmentation est actée, elle prendra effet à la prise ou reprise des licences **2023**.

Le rapport moral du président est en ligne sur le site de la Ligue :

<https://lvpaca.ovh/wp-content/uploads/2022/02/Rapport-moral-du-president.docx.pdf>

Ce rapport est soumis aux votes, il est approuvé à l'unanimité des votants : 39 votants, 7026 voix.

3. Rapport financier 2021 et quitus au trésorier, vote du rapport financier. Prévisionnel 2022.

Le trésorier Michel Agu présente le rapport financier pour l'exercice 2021, tandis que les tableaux des comptes d'exploitation, du bilan prévisionnel et du bilan analytique sont présentés à l'écran.

Le rapport financier 2021 est équilibré avec un montant de 84 095 € en actif et en passif, l'exercice 2021 ayant produit un résultat bénéficiaire de 7 614 euros.

Le compte d'exploitation prévisionnel pour 2022 est prévu en équilibre pour un montant de 97280€.

Le rapport financier 2021 est voté à l'unanimité par 40 votants (5971 voix)

Le budget prévisionnel 2022 est voté par 40 votes (7004 voix exprimées)

Le rapport est adopté à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

Budget analytique de la ligue pour 2021 :

LIGUE DE VOL LIBRE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR		
PRESENTATION ANALYTIQUE		
COMPTABILITE 2021		
	CHARGES	PRODUITS
		Colisations 6 392,00 €
		Produit des formations 12 310,00 €
		Produits financiers 333,00 €
		Subventions A.N.S 13 129,00 €
		Subventions A.N.S Handicare
		Subventions Région 10 000,00 €
		Produits FFVL-RNC+SITES 12 067,00 €
	28 323,00 €	Produits divers 30 076,00 €
	85,00 €	Fournitures d'entretien&petit équip.
	402,00 €	Autres fournitures
STRUCTUREL	5 210,00 €	Formations
	1 164,00 €	Soustraitance
		Frais commission formation
	7,00 €	Divers
		Honoraires
	34,00 €	Publicité
	6 242,00 €	Déplacements et réceptions
		Cadeaux
	18,00 €	Frais postaux, télécom, internet
	200,00 €	Colisations
	151,00 €	Frais de banque
		Salaires
		Charges sociales
		Autres charges
	41 836,00 €	TOTAL STRUCTUREL 84 307,00 €
	3 083,00 €	Subventions HANDICARE
KITE	425,00 €	Subventions aide à la formation
	1 500,00 €	Subvention compétition
	2 700,00 €	Subventions sites, sports nature
	7 708,00 €	TOTAL KITE
	7 410,00 €	Structures d'entraînement
	1 775,00 €	Subventions HANDICARE
PARAPENTE	3 967,00 €	Subventions aide à la formation
	5 769,00 €	Subvention SHN, compétitions
	5 334,00 €	Subventions sites, sports nature
	2 774,00 €	Actions filles
	27 029,00 €	TOTAL PARAPENTE 0,00 €
		Structures d'entraînement
DELTA		Subventions aide à la formation
		Subvention SHN, compétitions
	120,00 €	Subventions sites, sports nature
		Actions filles
	120,00 €	TOTAL DELTA
BOOMERANG		Structures d'entraînement
		Subventions sites, sports nature
CERF-VOLANT	0,00 €	Subvention SHN, compétitions
	0,00 €	Subventions sites, sports nature
	0,00 €	TOTAL CERF-VOLANT/BOOMERANG
	34 857,00 €	TOTAL AIDES FINANCIERES 0,00 €
	76 693,00 €	TOTAL GENERAL 84 307,00 €
		RESULTAT 7 614,00 €
LE 31.12.2021		

Le bilan financier pour 2021 :

LIGUE DE VOL LIBRE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

SIREN 432174027

BILAN AU 31.12.2021

ACTIF	Exercice N	PASSIF	Exercice N
Actif immobilisé (a) :		Capitaux propres (c) :	
Immobilisations incorporelles :		Capital	0
- fonds commercial (b)		Ecart de réévaluation (c)	0
- autres		Réserves :	0
Immobilisations corporelles		- réserve légale	0
Immobilisations financières (1)	0	- réserves réglementées	0
Total I	0	- autres (4)	25 000
Actif circulant :		Report à nouveau (d)	44 945
Stocks et en-cours [autres que marchandises] (a)		Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (d)	7 614
Marchandises (a)		Provisions réglementées	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	Total I	77 559
Créances (2) :		Provisions pour risques et charges (II)	0
- clients et comptes rattachés (a)	600	Dettes (5) :	
- autres (3)	10 951	Emprunts et dettes assimilées	0
Valeurs mobilières de placement		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Disponibilités (autres que caisse)	72 536	Fournisseurs et comptes rattachés	0
Caisse	8	Autres (3)	3 797
Total II	84 095	Total III	3 797
Charges constatées d'avance (2) (*) (III)	0	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	84 095
TOTAL GENERAL (I+II+III)	84 095		
(1) Dont à moins d'un an		(4) Dont réserves statutaires	
(2) Dont à plus d'un an		(5) Dont à plus de 5 ans	
(3) Dont comptes courants d'associés		Dont à plus d'un an et moins de 5 ans	
		Dont à moins d'un an	

(4) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention "dont... avec clause de réserve de propriété".
En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.

(5) Y compris droit au bail.

(6) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(7) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes.

(8) Le cas échéant, les créances ouverts en partie "Charges à répartir sur plusieurs exercices" qui forme le total III, le total général étant modifié en conséquence.

Il y a un reliquat crédit de 25000€ qui date des structures antérieures et qui reste inchangé depuis 2012 (regroupement des ligues Provence et Côte d'Azur)

Budget prévisionnel 2022 :

LIGUE DE VOL LIBRE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR			
SIREN 432174027			
Compte exploitation prévisionnel du 01/01/2022 au 31/12/2022			
CHARGES	2022	PRODUITS	2022
60 - Achat	700	70 - Ventes de produits finis	12980
Achats d'études et prestations services --		Brevets de pilotes -----	3180
Fournitures eau, énergie -----		Vente de marchandises -----	
Fournitures d'entretien & petit équipement	400	Formation (qbi) -----	9800
Autres fournitures -----	300		
61 - Services extérieurs	86612	74 - Subventions	66300
Formations BP et Qbi-----	10000	Etats ANS	26000
Formations subventionnées -----	68112	Région	29000
Compétitions et SHN -----	3500		
Sites et nature -----	5000		
Entretien et réparation -----			
Assurance -----			
Documentation -----			
Divers -----	0		
62 - Autres services extérieurs	9968	Autres ffm	
Manifestation -----	0	*FFVL RNC	6000
Publicité -----	0	*FFVL sites	5300
Déplacements & réceptions -----	9558		
Compétitions -----			
Frais postaux & télécom. & internet -----	50		
Cotisations -----	200		
Services bancaires -----	160		
64 - Charges de Personnel	0		
		75 - Autres produits de gestion courante	7000
		Dont cotisations	7000
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	300
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	0
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprise sur amortissements	
68 - Dotation aux amortissements		79 - Transfert de charges	10700
Résultat de l'exercice (bénéfice)	0	Résultat de l'exercice (perte)	0
Total des charges	97280	Total des produits	97280

4. Présentation des travaux des commissions.

Les rapports des commissions qui ont été présentés par le Président dans son rapport moral sont tous visibles sur le site de la Ligue :

<https://lvlpaca.ovh/la-ligue/les-comptes-rendus/>

5. Autorisation d'affectation d'une aide financière pour les stages hors ligue

A la demande du club Parapentes de la Sainte Victoire, cet item a été rajouté à l'ordre du jour pour un vote par l'AG puisque c'est en assemblée générale que la décision avait été prise en 2017 de n'aider que les actions réalisées par des structures de la ligue. Un débat assez animé apporte des arguments « pour » et « contre » la possibilité de financement d'actions hors ligue, qu'elles aient leur équivalent en région ou non.

Le président propose que soit mise au vote la possibilité de financer une action

1. Comme dans la ligue,
2. A moitié de ce qui serait donné pour une action dans la ligue
3. Pas du tout.

Avec 40 votants, 7256 voix exprimées, le résultat est le suivant :

- Oui, mais la moitié de ce que l'on donnerait en région : 4120 voix (majorité)
- Non : 1883 voix
- Oui, comme en région : 1253 voix.

Le Comité directeur de la ligue pourra donc décider d'apporter une aide financière pour des actions réalisées en dehors de la ligue, mais dans une mesure moindre à ce qui serait accordé pour des actions faites en région.

Ceci dans le but de préserver les structures de la ligue qui participent à la formation de nos pilotes, tout en créant une émulation pour les encourager à être au meilleur niveau.

6. Présentation des nouveaux candidats au Comité Directeur. Vote.

Le Président donne la parole aux candidats à l'élection au Comité Directeur qui se présentent à tour de rôle.

- Sophie Laurent est élue avec 7095 voix ;
- Samuel Certain-Chambault est élu avec 7095 voix ;
- Camille Gresset est élue avec 7025 voix.

Le nouveau Comité Directeur 2022 est le suivant :

- François Michel Galland : président et commission médicale
- Jean-François Fauchier : président honoraire et commission handicap
- Michel Agu : trésorier
- Sophie Laurent : secrétaire
- Béatrice Mathieu : secrétaire adjointe et commission sites sud
- Valérie Claessens-Ciais : commission féminine
- Camille Gresset : comité directeur
- Lydie Ledieu-Foglia : commission delta
- Christian Capello : commission handicap et commission kite
- Pierre Bayon : commission sites nord
- Patrice Guien : commission compétition parapente
- Rémi Godefroy : coopté, commission compétition parapente

- Olivier Humbert : commission formation treuil et commission parapente
- Samuel Certain-Chambault : commission espaces aériens
- Julien Escallier : commission formation parapente
- Martial Lebihan : coopté, commission formation delta
- Mohamed Souifi : commission cerf-volant et boomerang
- Richard Weber : commission communication et informatique
- Patrick Joliet : cadre technique federal

A l'heure de la rédaction de ce compte-rendu, Olivier Vallat fait part de sa démission de la commission kite à laquelle il appartenait.

7. Questions diverses

Le président rappelle la réglementation sur l'utilisation des fréquences radio, et un court débat permet de préciser que la fréquence fédérale est 143.9875 qui sert pour la sécurité et de courts messages dans les départements où la fréquence pilotes 154.150 n'est pas encore officiellement déployée. Les fréquences des clubs et écoles doivent être demandées (et l'abonnement annuel réglé) à l'Agence Nationale des radiofréquences. La fédération étudie l'autorisation d'utilisation de la fréquence 154.150 sur tout le territoire (avec les déviations CTCSS), avec aussi 5 fréquences nomades. Chacun peut consulter le site fédéral qui présente un article intéressant :

[Fréquences et postes de radio pour le vol libre | FFVL.FR](http://FFVL.FR)

Véronique Gensac, présidente de la FFVL, apporte des précisions très utiles sur le sujet.

François Michel Galland rappelle qu'il mettra fin à sa fonction de président en 2023 et remercie tous les participants pour leur présence et l'animation des discussions de la séance.

La séance est levée à 21h00.

Le président

François Michel GALLAND

